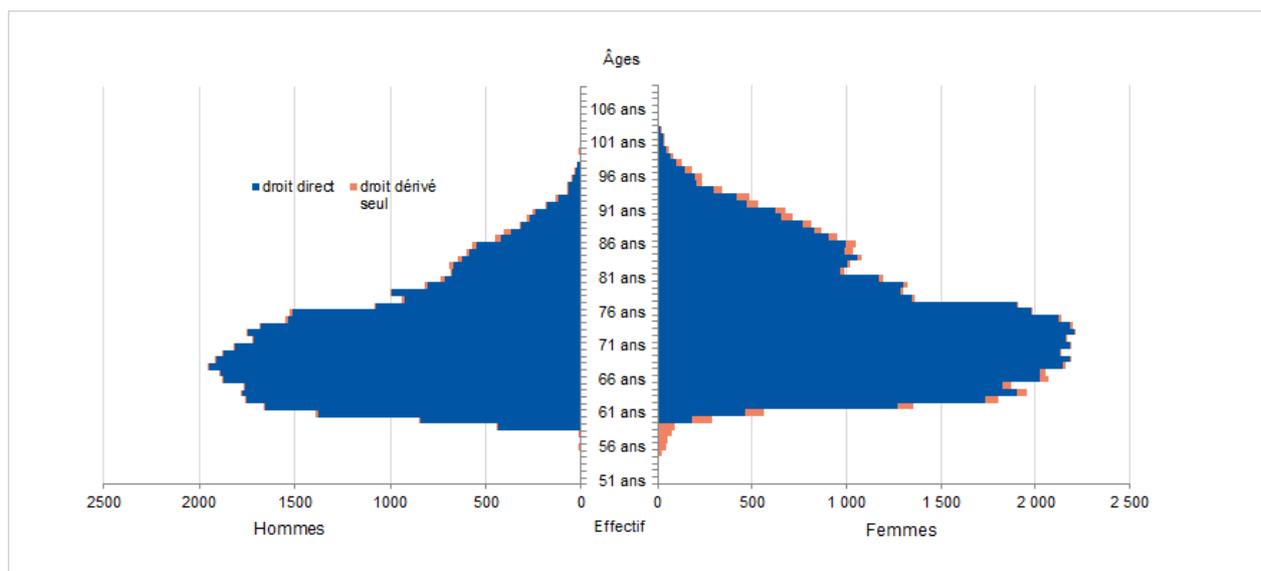
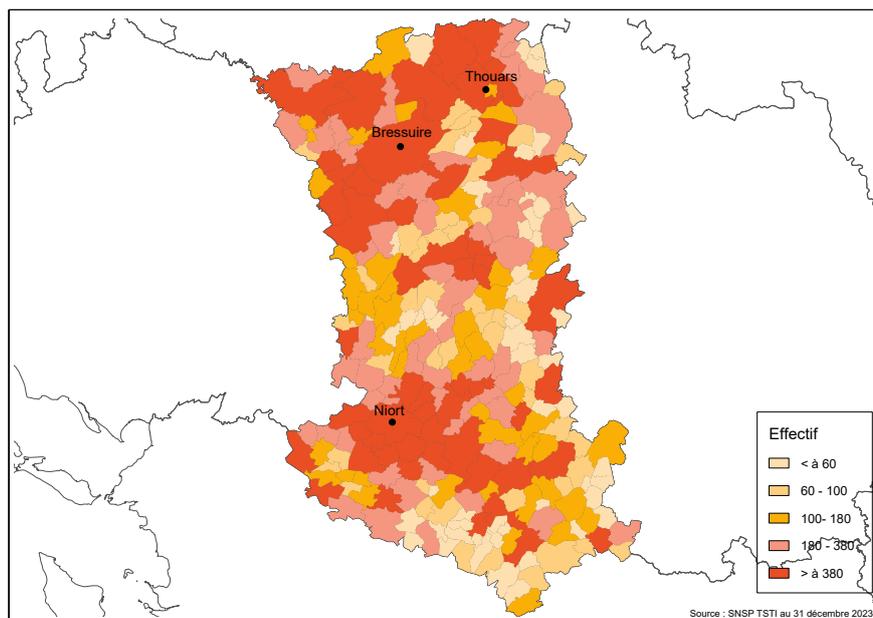


Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 047	2 906	4 953
Droits directs (retraites personnelles)	1 794	1 857	3 651
Droits dérivés (retraites de réversion)	253	1 049	1 302
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	124	151	275
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	730	311	1 041
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,3 ans	62,9 ans	62,6 ans
Droits dérivés	79,8 ans	74,8 ans	75,8 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	39 350	50 286	89 636
Retraités percevant un droit direct seul	37 179	37 109	74 288
Retraités percevant un droit dérivé seul	474	1 774	2 248
Retraités percevant les deux à la fois	1 697	11 403	13 100
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,5%	3,0%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	14 748	6 922	21 670
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,2 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	922 €	741 €	820 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,6%	49,6%	35,8%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Niort			
Nombre total de retraités	5 337	8 051	13 388
Retraités percevant un droit direct seul	5 106	5 856	10 962
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	248	266
Retraités percevant les deux à la fois	213	1 947	2 160
Minimum vieillesse⁽¹⁾	4,8%	4,6%	4,7%
Bressuire			
Nombre total de retraités	2 077	2 664	4 741
Retraités percevant un droit direct seul	1 945	1 993	3 938
Retraités percevant un droit dérivé seul	25	65	90
Retraités percevant les deux à la fois	107	606	713
Minimum vieillesse⁽¹⁾	1,4%	2,5%	2,0%
Thouars			
Nombre total de retraités	1 275	1 821	3 096
Retraités percevant un droit direct seul	1 205	1 184	2 389
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	87	96
Retraités percevant les deux à la fois	61	550	611
Minimum vieillesse⁽¹⁾	4,2%	4,7%	4,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".